

Des structures plus efficaces pour deux domaines importants de la FSSE

Un nouveau fils rouge traverse la formation et la promotion de la relève

Les derniers succès remportés par la relève du sport équestre démontrent qu'en principe, on se trouve sur la bonne voie en Suisse en matière de formation et de promotion de la relève. et afin de pouvoir travailler de manière encore plus efficace dans ces domaines importants de la FSSE, ces derniers ont été réorganisés au cours des mois précédents. Après deux tours de consultation et l'adoption par le comité de la FSSE, on planche actuellement sur la mise en œuvre afin que dès le 1^{er} janvier 2014 il soit possible de travailler avec les nouvelles structures.

Deux fois l'or pour les Juniors et les Jeunes Cavaliers lors des CE des cavaliers de saut, le bronze par équipe pour les Juniors du Concours Complets, pour la première fois deux cavalières de dressage poneys participant à une finale de championnat d'Europe avec un programme libre ainsi que de nombreuses autres bonnes performances tout au long de la saison : la relève du sport équestre surfe sur la vague du succès. Et même si ces formidables résultats ont été réussis par les jeunes cavalières et cavaliers et qu'ils n'ont été rendu possibles que grâce au soutien des parents et des propriétaires de chevaux, ces succès démontrent également la qualité du système de formation et de promotion de la relève appliqué en Suisse.

Au-delà du sport de compétition, la fascination pour le cheval reste intacte également dans le domaine des loisirs : aujourd'hui, le nombre de chevaux n'a jamais été aussi élevé en Suisse et les activités autour du cheval sont en plein essor. Par voie de conséquence, la formation de base des cavaliers et des meneurs gagne constamment en importance. D'une part pour assurer le bien-être du cheval sous la selle du cavalier ou attelé à la voiture du meneur, et d'autre part également pour garantir la sécurité du cheval, du cavalier, du meneur et des tierces personnes.

Eviter les doublons

Afin de pousser encore plus la formation de base à l'avenir, mais également pour améliorer encore la qualité de la formation continue et de la promotion de la relève et la rendre plus efficace, les structures existantes de la formation et de la promotion de la relève (PR) au sein de la FSSE ont été examinées en détail au cours des années précédentes et remaniées. La commission Formation et Promotion de la relève

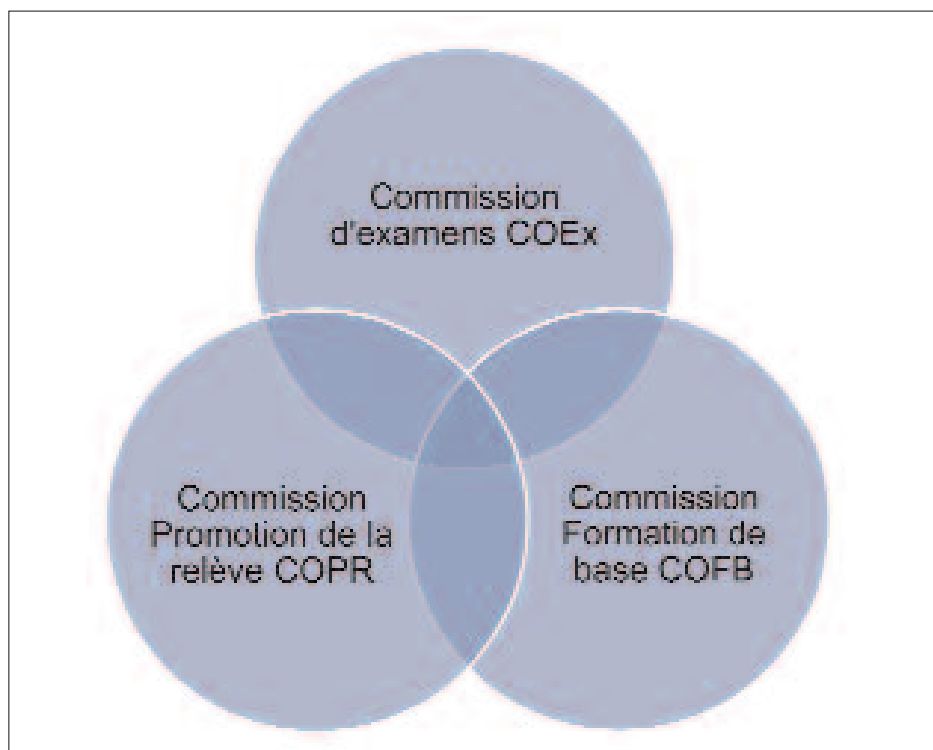
(COFR) active jusqu'alors était composée des groupes de travail Promotion de la relève et Formation.

Avec l'élaboration des concepts de promotion de la relève exigés par Swiss Olympic et l'OFSPPO en 2012, des groupes de travail pour chaque discipline concernée avec les représentants PR des disciplines et des associations régionales ont été mis sur pied, avec, pour conséquence, des doubles fonctions pour certaines personnes alors que d'autres personnes n'étaient en charge que de l'un ou l'autre domaine. Avec la mise sur pied de nouvelles structures au sein des commissions,

il s'agissait d'éviter tant les engagements multiples que les participations à des séances sans que ladite personne soit concernée par les sujets discutés. « Lors de la nouvelle organisation dans les domaines Formation et Promotion de la relève, on a voulu créer des structures plus allégées et plus efficaces afin d'éviter des doublons, d'optimiser les séances de travail et d'améliorer le flux de la communication », informe Martin Habegger, responsable au sein du comité FSSE pour la formation, la formation continue, le perfectionnement ainsi que la promotion de la relève.

Trois nouvelles commissions

La nouvelle structure des domaines Formation et Promotion de la relève également fixée dans le Règlement d'organisation de la FSSE prévoit à l'avenir trois commissions : la Commission Promotion de la relève (CPR), la Commission de Formation de base (CFB) ainsi qu'une Commission d'examen (CE). La Commission Promotion de la relève se compose du responsable de



Certains domaines se recoupent au sein des commissions, raison pour laquelle une collaboration très étroite est visée.

la PR de la FSSE qui en endosse également la présidence et qui dirige les séances, des responsables PR des associations régionales ainsi que des responsables PR des disciplines et des chefs des équipes espoirs. Une commission dotée d'un concept de promotion de la relève reconnu par Swiss Olympic est prévue par discipline, à savoir le dressage, le saut, le CC et la voltige. Font partie des tâches de la CPR la définition des critères de sélection et en particulier la surveillance permanente des concepts de PR et leurs adaptations correspondantes, l'encouragement de la collaboration entre les représentants des disciplines et les associations régionales, le fait d'assurer la transmission des informations entre l'OFSPPO/Swiss Olympic et les responsables PR ainsi que l'organisation des sélections des cadres en automne.

15 personnes font partie de la nouvelle Commission Formation de base dont des représentants des associations régionales, des associations professionnelles, des associations spécialisées (p. ex. Western et chevaux d'allure), des représentants J+S et un représentant de la nouvelle Commission d'examen CE. La CFB décide du contenu de la formation de base et les objets des examens (jusqu'à et avec le test d'or, licence incluse), elle est responsable de l'actualisation des conditions générales du brevet, du test d'argent et du test d'or ainsi que de la mise à jour des documents de formation. Les membres de la CFB encouragent la collaboration avec les associations spécialisées, les associations professionnelles et régionales ainsi qu'avec la fédération sportive nationale et elle sert également de lien entre Jeunesse+Sport et la FSSE. L'importance fonction consistant à connecter la Commission Formation de base avec la pratique est endossée par la nouvelle Commission d'examen CE. Cette dernière choisit les places de licence, elle coordonne les dates, elle répartit les juges, elle organise les cours de juges et elle fixe les conditions de nomination des juges (brevet, test d'argent, test d'or, licence). La CE contrôle le déroulement des examens et informe la CFB si des problèmes devaient apparaître dans la pratique ou si des adaptations s'avèrent nécessaires. La future CE sera composée de 4 à 5 personnes qui connaissent bien le système suisse de formation FSSE (p. ex. des représentants de la commission actuelle des licences) ainsi que des spécialistes des disciplines.

« Certains domaines se recoupent bien naturellement au sein des trois commissions, et c'est pourquoi on vise une collaboration très étroite », indique Martin Habegger, qui endosse un rôle important en tant que responsable de la formation, de la formation continue, du perfection-

nement et de la promotion de la relève au sein du comité FSSE et membre dans toutes ces commissions. Simultanément, la transmission des informations entre la CE et la CFB sera assurée par le président de la CE qui siègera également dans la CFB. Il est également bien clair qu'à l'avenir, tous les procès-verbaux de chaque séance seront transmis à tous les membres de ces commissions pour information. De plus, en fonction des thèmes traités, des séances communes pourront être convoquées.

Importante participation à la procédure de consultation

Durant l'élaboration du concept pour la réorganisation des domaines Formation et Relève on a très tôt recherché la discussion avec les fonctionnaires actuels et les personnes-clé afin de les intégrer dans ce processus. « Les réactions à cette réorganisation prévue ont toutes été positives », constate Martin Habegger. Et l'important engagement personnel n'a pas été en reste. Ainsi, Andreas Zaugg, le président de l'ancienne commission des licences, s'est déclaré prêt à encadrer l'élaboration des nouvelles structures avec ses connaissances malgré le fait qu'il avait voulu se retirer, il y a une année déjà.

Un premier projet de réorganisation des commissions dans le domaine Formation et Relève a été remis au début juillet aux organes concernés et aux associations membres pour consultation. Martin Habegger s'est déclaré satisfait de la participation à cette procédure de consultation : « Nous avons reçu des retours et des suggestions très précieuses que nous avons analysés et intégrés dans le concept. » Une version remaniée a été présentée en deuxième consultation aux associations membres au début de septembre. Lors de sa séance du 17 septembre, le comité de la Fédération Suisse des Sports Equestres a approuvé les nouvelles structures Promotion de la relève et Formation. En octobre, la nouvelle organisation a été publiée et les fonctions à occuper ont été mises au concours. Désormais, les associations des membres ainsi que les membres des directoires et des commissions ont jusqu'au 13 novembre pour présenter leurs propositions au secrétariat de la FSSE. L'élection des nouveaux membres des commissions sera effectuée par le comité de la FSSE lors de sa séance de décembre afin qu'il soit possible, dès le 1^{er} janvier 2014, de travailler avec les nouvelles structures. Et avant l'assemblée des membres du 2 novembre, le Règlement d'organisation de la FSSE a également été adapté afin de fixer officiellement les futures structures des nouvelles commissions.

Angelika Nido Wälty

derbymed® Bronchopulmin

Frische und Kraft – Tag für Tag

Zur Aufrechterhaltung eines
gesunden Bronchialsystems



Frei durchatmen...

...für mehr Lebensqualität
und Vitalität

derbymed®
Bronchopulmin mit:

- ✓ Eukalyptusöl
- ✓ Schwarzkümmelöl
- ✓ Thymian
- ✓ Primel
- ✓ Vitamin C



www.derbymed.eu

graeub

derbymed